

VILLE DE CARCASSONNE

N° D'ORDRE.321

DECISION DU MAIRE

En application de la délibération du Conseil Municipal N°4 du 3 juillet 2020 et de l'article L.2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales

Saison Théâtre Jean-Alary 2021/2022 Opérations Promotionnelles Noël PAC Billetterie

Dans le cadre des fêtes de fin d'année et de l'action promotionnelle « Idées cadeaux », il est décidé de proposer du 3 au 23 décembre 2021 des offres visant à appliquer une remise moyenne de 30 % sur le tarif général de l'orchestre et du 1er balcon, pour l'ensemble des spectacles portés ci-dessous, frais de location inclus.

Les nouveaux tarifs prenant en compte cette remise s'établissent comme suit :

Spectacles	Tarif général orchestre/1 ^{er} balcon (frais de location inclus)	Tarif général orchestre/1 ^{er} balcon (frais de location inclus) après remise
Le Tartuffe	32€	23€
Hommage à Ennio Morricone	30€	21€
Si on savait	44€	31€
Coupable	44 €	31€
La cara oculta del mediterraneo	36 €	25 €
Celtic Legends	36€	25€
Fables à la Fontaine	32€	22€

Fait à Carcassonne, le 24 NOV. 2021
Le Maire,
Gérard LARRAT

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

011-211100698-20211124-decision21321-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/11/2021

Affichage : 25/11/2021

Le Maire